

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 88 (1943)
Heft: 10

Artikel: La lutte contre les parachutistes
Autor: Bauer, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La lutte contre les parachutistes

L'emploi des troupes parachutées et de l'infanterie aérienne dont l'Allemagne a pris l'initiative le 9.4.1940, lors de l'attaque de la Norvège, s'est généralisé dans toutes les armées belligérantes : Italie, Japon, Angleterre, U.R.S.S., Etats-Unis. Si donc nous étions impliqués dans cette guerre, nous aurions certainement à combattre les troupes de l'air.

Les nombreux exercices auxquels nous avons recouru dans notre armée depuis 1940, pour instruire nos hommes dans le combat contre les parachutistes, les ont rendus plus mobiles et plus aptes à s'acquitter de cette mission imprévue. Toutefois, à faire débarquer dans le secteur de chaque compagnie de parc ou de chaque colonne de train de montagne des petits groupes de parachutistes supposés, comme nous le faisons dans nos exercices, nous courons le risque de fausser notre juste vision des choses en ce domaine et de méconnaître la réalité.

Aussi bien n'est-il peut-être pas absolument inutile de rappeler certains principes au sujet de ce nouveau mode de combat, lesquels tout en ne contredisant nullement les règles et exemples publiés dans la brochure « Enseignements de la guerre N° 7 », les compléteront dans une certaine mesure.

1. MISSION DES PARACHUTISTES.

- a) Isolés ou par petits groupes : espionnage ou sabotage.
- b) Par cp. ou par bat. : conquête d'un défilé ou d'une tête de pont ; attaque à revers d'une position fortifiée.

- c) Par cp. ou par bat. : conquête d'un aérodrome permettant l'atterrissage d'avions de transport ou de planeurs. Somme toute mission d'avant-garde en faveur des troupes aériennes.

2. NATURE DES TROUPES PARACHUTÉES.

a) Du point de vue personnel, les troupes parachutées constituent des formations d'élite composées de combattants athlétiques, courageux, entreprenants et supérieurement entraînés à la manipulation de toutes les armes de l'infanterie et de tous les appareils de transmissions, c'est-à-dire qu'ils sont exactement l'opposé de certaines troupes, qu'on voudrait chez nous jeter contre eux, pour les anéantir. Au reste, la Suisse n'est pas seule à vouloir recourir à de pareils expédients : la force des choses et les besoins de la guerre ont réduit les Allemands à prévoir contre eux l'engagement de leurs « Landeschützendivisionen », les Anglais de leur « Home-guard », et les Italiens de leurs « Divisions côtières », qui ne valent ni plus ni moins que nos territoriaux ou gardes locales.

b) Ce sont des troupes puissamment armées ; une compagnie légère de parachutistes allemands, par exemple, dispose pour ses 144 hommes de 24 fusils-mitrailleurs, de 12 mitraillettes, de 2 fusils-antichars et de 14 lance-grenades. Les compagnies anglaises et américaines d'infanterie aérienne possèdent des armements équivalents. Il y a lieu de compter également avec des canons d'infanterie, des canons de D.C.A. de petit calibre, des lance-mines de 8,1 cm., ainsi qu'avec un matériel de transmission particulièrement important.

c) On notera cependant, que l'entraînement des parachutistes demande beaucoup de temps et qu'ils sont exposés à subir de grosses pertes dès leur atterrissage. C'est la raison

pour laquelle on constate après chaque action d'éclat desdites troupes de longs délais jusqu'à un nouvel engagement de leur part.

Allemagne : Rotterdam, 10.5.40 — Malème (Crête) — 28.5.41 Bizerte, 11.11.42.

Alliés : Afrique du Nord, 8.11.42 — Sicile, 10.7.43.

Les parachutistes constituant une troupe précieuse, recrutée parmi un petit nombre de sujets d'élite, et difficilement remplaçable, leur engagement inconsidéré leur imposerait des sacrifices irréparables, aussi bien les jettera-t-on en masse dans les secteurs décisifs et où il importe d'emporter une décision rapide. On n'en saupoudrera pas la nature ; ils constituent en effet l'un des principaux moyens de combat dont le Commandement suprême se réservera jalousement la disposition.

Il convient donc de lutter contre la tendance où nous pourrions nous voir entraîner de les attendre partout, sous forme de petites Patr. d'attaque.

3. MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LES PARACHUTISTES.

a) Le minage et la garde des aérodromes n'incombent que partiellement à nos divisions d'infanterie, c'est pourquoi nous n'en traiterons pas. On se souviendra cependant que nos ennemis de l'air ne se soucieront nullement de récupérer leurs planeurs, et qu'ils iront même jusqu'à sacrifier leurs avions de transport par des atterrissages un peu brusques, s'ils y trouvent quelque avantage tactique.

b) En s'installant dans de nouveaux stationnements, la troupe, par le moyen de reconnaissances, devra se rendre compte des secteurs de terrains les plus exposés à une descente de parachutistes ou à l'atterrissage de planeurs, et les placer préventivement sous le feu d'armes automatiques, d'armes de D.C.A. et de canons d'infanterie.

c) Sans plus attendre on réquisitionnera, l'on mettra sous bonne garde ou l'on mettra hors d'usage les moyens de transport civils dans le secteur où l'on s'installe. Ce faisant on augmentera la mobilité de ses propres troupes, et l'on empêchera l'ennemi de se saisir de camions, autos, motos, etc.

d) On organisera sans délai un service de guet, mais on se souviendra que dans des régions aussi accidentées que les nôtres, une observation isolée risque de demeurer sans valeur. On peut en effet se tromper facilement dans l'appréciation du point d'atterrissage, ce qui conduit à alerter des troupes incapables d'intervenir en temps utile, ou de quitter la garde de verrous précieux.

C'est un *système* d'observatoires travaillant en commun qu'il convient d'organiser, dans le but de saisir les atterrissages dans un véritable réseau d'observation ; on dispose à cet effet de lunettes à ciseaux munies de boussoles, et l'on peut relier ces postes par des appareils de signalisation optique.

e) Il faut organiser le système des transmissions en prévision de la lutte contre les parachutistes, relier les observatoires aux P.C. par le téléphone et les relier entre eux si la signalisation optique est impossible. Il faut prévoir des codes d'alarme très simples. Il faut enfin vérifier si les bataillons, les régiments et la division sont raccordés aux mêmes centrales du réseau civil ; dans la mesure du possible on tiendra compte de la disposition de ce réseau pour l'établissement des stationnements, sinon l'on procédera aux raccordements nécessaires. Les troupes qui disposent de la radio, mettront un appareil à l'écoute, car il est possible, comme cela est déjà arrivé que l'ennemi fasse usage du clair.

4. COMBAT CONTRE LES PARACHUTISTES.

Dans la lutte contre les parachutistes il incombe de faire vite, car les troupes rapides adverses chercheront en toute hâte de se relier à eux et d'établir le contact avec les têtes

de pont et noyaux de résistance qu'ils auront constitués à l'intérieur de notre dispositif. Il s'agit également de faire vite de façon à pouvoir disposer librement des troupes engagées dans la lutte contre l'infanterie aérienne, qui si elles se laissaient amuser manqueraient dans leur secteur de combat. Néanmoins, toute précipitation risquera toujours de faire plus de mal que de bien.

Le cas le plus favorable sera celui où l'ennemi tentera d'atterrir sur un terrain où tout sera déjà disposé pour le recevoir. Dans ce cas, il sera pris sous le feu avant même de s'être débarrassé de ses parachutes et avant d'avoir déballé ses armes collectives.

Si ce n'est pas le cas, il convient de se poser trois questions :

a) *Combien ?* S'il ne s'agit que de 2 ou 3 parachutistes, leur liquidation est une question de gendarmerie ; il conviendra cependant d'aviser les troupes et d'alerter plus particulièrement les postes chargés de surveiller nos destructions.

S'il s'agit d'une Cp. il ne faut pas hésiter à alerter le régiment dans le secteur duquel ils auront atterri. On évitera à tout prix de s'engager en détail, ce qui coûte beaucoup de temps et beaucoup de pertes.

b) *Où et quand ?* Ce sont peut-être les deux questions primordiales. Il serait stupide, en effet, d'envoyer une section (3 Fm.) pour liquider une centaine de parachutistes ayant atterri $\frac{3}{4}$ d'heure auparavant à 5 ou 6 km. de distance.

Vis-à-vis d'un fort groupe de parachutistes, le plus sage encore, c'est d'agir comme on le fait vis-à-vis d'un corsaire que l'on veut intercepter. Soit une troupe ayant atterri en un point X et à laquelle il aura fallu un quart d'heure ou une demi-heure pour s'armer et s'organiser, où peut-elle se trouver à X plus une heure, X plus 2 heures, etc. ? Dans le rayon des possibilités géographiques ainsi définies, quel objectif peut-elle viser ? S'il est impossible de l'anéantir à l'atterrissage, le mieux c'est de l'anéantir sur son objectif.

Il s'agit donc premièrement de localiser l'adversaire exactement, tant par l'observation que par l'exploration, de maintenir le contact avec lui au moyen de patrouilles mordantes dont les coups de feu permettront de le localiser. On établira ainsi autour des troupes aériennes un véritable cordon sanitaire dont elle ne pourront pas s'évader et l'on renforcera les points qu'elles semblent raisonnablement menacer. Pendant ce temps, le gros de nos forces aura pris les armes et pourra marcher concentriquement contre elles.

Il s'agit essentiellement de réaliser contre les parachutistes ennemis une importante supériorité de nombre et de moyens. Il serait en effet ridicule de n'employer l'artillerie contre eux que quand tous les autres moyens d'infanterie se seraient montrés insuffisants. Les cp. mot. can. inf. sembleraient tout particulièrement aptes à cette lutte, de même que les lance-mines motorisés de 12 cm. quand on en aura touché des dotations suffisantes, ou encore de simples lance-mines de 8,1 cm. chargés sur camions.

En résumé, il convient de ne jamais hésiter devant une demi-heure de réflexion et une heure d'exploration pour faire un véritable plan d'opérations. C'est probablement le moyen d'en gagner 24 ou 48, et l'on sait ce que valent les heures dans les premiers jours d'une guerre. Il convient de mettre ses gros moyens assez tôt en action afin de ne pas avoir besoin d'en employer davantage. C'est ce qu'exprimait, en son temps, ce vieux dicton de la marine française : *trop fort n'a jamais manqué*.

Major ED. BAUER.
